

La Minerve

Assemblée Législative
QUÉBEC

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XLII.

EDITION QUOTIDIENNE, MONTREAL, MERCREDI MATIN, 20 OCTOBRE 1869.

No. 36.

Acte concernant la Faillite 1869

CANADA, Province de Québec, District de Montréal.
DANS LA COUR SUPÉRIEURE.
Dans l'affaire de
J. & D. McBURNEY, FAILLIS.
Les soussignés ont déposé au Bureau de cette Cour un acte de nomination et de décharge exécuté par leurs créanciers, et le VINGT-SIX OCTOBRE prochain, ils s'adresseront à la dite Cour, pour en obtenir une ratification de décharge effectuée en leur faveur au vertu du dit acte.
J. & D. McBURNEY, Par J. C. ABBOTT, Leurs Procureurs ad litem.
Montréal, 22 Septembre 1869. 13—m

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de
JOSEPH MAY, de la Cité de Montréal, FAILLI.
Une seconde et dernière faillite de dividende a été préparée soumise à l'objection jusqu'au VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE courant, inclusivement.
T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel.
Montréal, 7 Octobre 1869. 23—ds

Acte concernant la Faillite 1869

EDWARD A. WHITEHEAD, et ARCHIBALD CANNIS, tous deux de la Cité et du District de Montréal, commerçants, y faisant la commerce et affaires ensemble, en société, comme fournisseurs de couteaux et de fournitures de chasseurs, sous les noms et raison sociale de "Whitehead and Cassis".
Demandeurs.
JAMES JARDINE et CHARLES GARLICK, tous deux résidents de la dite Cité de Montréal, commerçants, y faisant affaires de, en société, comme commerçants en gros de bœufs et chapeaux, sous les noms et raison sociale de "James Jardine & Co".
Défendeurs.
Un bref de saisie a été déposé en cette cause.
F. BOUTILLIER, Sheriff.
Montréal, septième jour d'octobre 1869—23

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
ROBERT NOTMAN, de la Cité de Montréal, Agent à Commission, FAILLI.
Une feuille de dividende a été préparée, soumise à l'objection jusqu'au VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE courant; le dividende sera payé après cette date.
T. S. BROWN, Syndic.
Montréal, 6 Octobre 1869—27 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
JAMES CROMACK, de la Cité de Montréal, Marchand de Marchandises Sèches, Commerçant comme tel sous les noms et raison de JAMES CROMACK & Co, FAILLI.
Une feuille de dividende a été préparée soumise à l'objection jusqu'au VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE courant; le dividende sera payé après cette date.
T. S. BROWN, Syndic.
Montréal, 6 Octobre 1869—27 ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
ROBERT NOTMAN, Libraire, FAILLI.
Je, soussigné, David J. Craig, de la Cité de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé Syndic en cette affaire.
Les créanciers sont requis de me fournir leurs réclamations devant moi, sous un mois.
DAVID J. CRAIG, Syndic.
Montréal, 8 Octobre 1869. 27—ds

Acte concernant la Faillite 1869

Dans l'affaire de
JAMES MUIR, de Montréal, FAILLI.
Une feuille de dividende a été préparée, soumise à l'objection jusqu'au VINGT-CINQUIÈME jour d'OCTOBRE prochain; le dividende sera payé après cette date.
T. S. BROWN, Syndic.
Montréal, 12 Octobre 1869—31 ds

JAMES TYRE

SYNDIC OFFICIEL ET COMPTABLE
No. 10, Rue St. Nicholas
20 sept. m—18
L. S. COTÉ,
AVOCAT, L.L.B.
20—Rue St. Vincent—20
M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.
Montréal, 2 Septembre 1869 30—m k

Dernière Grande Loterie d'État

Garantie et contrôlée par le Gouvernement
AU MONTANT DE
120 Millions de Francs ou 250 Millions de Francs qui doivent être remboursés par 100,000 Prizes.
EN DOUZE TIRAGES ANNUELS
De telle sorte que le premier de chaque mois aura un grand tirage, dans lequel 100 millions de francs de 250,000 francs, 100 millions de francs de 100,000 francs, 100 millions de francs de 50,000 francs, 100 millions de francs de 25,000 francs, 100 millions de francs de 10,000 francs, 100 millions de francs de 5,000 francs, etc. etc. jusqu'à 20 francs pour les prix les moins élevés, qui ont pu être éventuellement pour chaque tirage du gouvernement.
Le prix d'un billet est de 25 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de cinq billets, 100 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de douze billets, 200 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de vingt-quatre billets, 400 fr. 4 1/2, ou 2 fr.
Les billets d'achat de billets dans les centres les plus éloignés, pour tous les cas de Banques, ou traites sur aucune place d'affaires en Europe.
Les prix sont payés à qui de droit dans toutes les villes transatlantiques.
En Allemagne seulement fait payé à ceux des souscripteurs qui ont été nommés dans les premiers prix de 20,000, 25,000, 50,000, 100,000 francs, etc.
Les ordres accompagnés de remise seront exécutés avec célérité et sous la direction de
CHARLES HOLLE,
Maison de Banque à Frankfurt-sur-le-Main (Allemagne), Rue Zelt, No. 47.
15 Juillet. 28—m k

ATTENTION !!

Vente par Autorité de Justice.

Se vendra plus haut et dernier enchérisseur en l'étude de J. A. & J. E. O. LABADIE, Notaires soussignés, No. 4, Rue St. Jacques, de la Cité de Montréal, MARI, le VINGT-SIX OCTOBRE prochain, à dix heures précises, avant-midi, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit dépendant de la succession de feu M. Richard Dillon, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de la succession de feu M. John Dillon, en son vivant Bourgeois, de la Paroisse de la Longue-Pointe, dans le District de Montréal, savoir:
UN TERRAIN situé sur la Rue de la Montagne, dans le Quartier ou Faubourg St. Antoine de la dite Cité de Montréal, contenant quatre-vingt-deux pieds de front sur soixante-cinq pieds de profondeur, mesurés par une borne en fer sur la dite Rue de la Montagne, borné en arrière par une Ruelle, du côté Nord-ouest par James Giondi, et du côté Sud-est par les héritiers ou représentants de feu l'honorable G. R. S. De Ronson, avec une Maison en bois et autres bâtiments dessus construits, tel que de détail suivre plus haut par F. V. Regnaud, Ecurier, Arpenteur.
Les conditions seront connues le jour de la vente et auparavant en s'adressant aux Notaires soussignés.
J. A. LABADIE, N.P.
J. E. O. LABADIE, N.P.
Montréal, 4 Octobre 1869. 27—m

Vente par Autorité de Justice.

LICITATION VOLONTAIRE.

Se vendra par encaissement public, au plus haut et dernier enchérisseur, en l'étude de FRANCIS A. QUINN, Avocat, soussigné, au No. 38, Petite Rue St. Jacques, en la Cité et du District de Montréal, le VINGT-SIX OCTOBRE prochain, à dix heures précises, avant-midi, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit, dépendant de la succession de feu JOHN McLYNEN, en son vivant Entrepreneur et Cultivateur de la Côte St. Luc, en le District de Montréal, savoir:
UN LOT DE TERRE et EMPLACEMENT, sis et situé dans le faubourg Ste. Anne, dans le District de Montréal, consistant en un terrain, borné au Nord par la dite Rue St. Jacques, au Sud par la dite Rue St. Jacques, au Ouest par la dite Rue St. Jacques, et au Est par la dite Rue St. Jacques, restant en minute et l'étude de E. Guy, Notaire Public, pour y avoir recours au cas de besoin, sous le numéro quatre cent trente-neuf, borné en front par la rue Colborne, en arrière et d'un côté par la propriété de Sébastien Carson, de l'autre côté par le nommé McNulty, ou représentants, et en arrière par une propriété occupée par les Frères de la Doctrine Chrétienne, avec deux maisons à deux étages en brique et autres bâtiments dessus construits.
Les conditions seront connues au jour de la vente, et auparavant en s'adressant à
F. A. QUINN, Avocat.
No. 38, Petite Rue St. Jacques.
19 Octobre—5 1/2 m

Vente par Autorité de Justice

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que MARDI, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à onze heures de l'avant-midi, en l'étude de Notaire soussigné, No. 43, Rue St. François-Xavier, Montréal, sera vendu en justice, à l'encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit, dépendant de la succession de feu M. Richard Dillon, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de la succession de feu M. John Dillon, en son vivant Bourgeois, de la Paroisse de la Longue-Pointe, dans le District de Montréal, savoir:
UN TERRAIN situé sur la Rue de la Montagne, dans le Quartier ou Faubourg St. Antoine de la dite Cité de Montréal, contenant quatre-vingt-deux pieds de front sur soixante-cinq pieds de profondeur, mesurés par une borne en fer sur la dite Rue de la Montagne, borné en arrière par une Ruelle, du côté Nord-ouest par James Giondi, et du côté Sud-est par les héritiers ou représentants de feu l'honorable G. R. S. De Ronson, avec une Maison en bois et autres bâtiments dessus construits, tel que de détail suivre plus haut par F. V. Regnaud, Ecurier, Arpenteur.
Les conditions seront connues le jour de la vente et auparavant en s'adressant aux Notaires soussignés.
J. A. LABADIE, N.P.
J. E. O. LABADIE, N.P.
Montréal, 4 Octobre 1869. 27—m

Vente par Autorité de Justice

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que MARDI, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à onze heures de l'avant-midi, en l'étude de Notaire soussigné, No. 43, Rue St. François-Xavier, Montréal, sera vendu en justice, à l'encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit, dépendant de la succession de feu M. Richard Dillon, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de la succession de feu M. John Dillon, en son vivant Bourgeois, de la Paroisse de la Longue-Pointe, dans le District de Montréal, savoir:
UN TERRAIN situé sur la Rue de la Montagne, dans le Quartier ou Faubourg St. Antoine de la dite Cité de Montréal, contenant quatre-vingt-deux pieds de front sur soixante-cinq pieds de profondeur, mesurés par une borne en fer sur la dite Rue de la Montagne, borné en arrière par une Ruelle, du côté Nord-ouest par James Giondi, et du côté Sud-est par les héritiers ou représentants de feu l'honorable G. R. S. De Ronson, avec une Maison en bois et autres bâtiments dessus construits, tel que de détail suivre plus haut par F. V. Regnaud, Ecurier, Arpenteur.
Les conditions seront connues le jour de la vente et auparavant en s'adressant aux Notaires soussignés.
J. A. LABADIE, N.P.
J. E. O. LABADIE, N.P.
Montréal, 4 Octobre 1869. 27—m

JAMES TYRE

SYNDIC OFFICIEL ET COMPTABLE
No. 10, Rue St. Nicholas
20 sept. m—18
L. S. COTÉ,
AVOCAT, L.L.B.
20—Rue St. Vincent—20
M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.
Montréal, 2 Septembre 1869 30—m k

Dernière Grande Loterie d'État

Garantie et contrôlée par le Gouvernement
AU MONTANT DE
120 Millions de Francs ou 250 Millions de Francs qui doivent être remboursés par 100,000 Prizes.
EN DOUZE TIRAGES ANNUELS
De telle sorte que le premier de chaque mois aura un grand tirage, dans lequel 100 millions de francs de 250,000 francs, 100 millions de francs de 100,000 francs, 100 millions de francs de 50,000 francs, 100 millions de francs de 25,000 francs, 100 millions de francs de 10,000 francs, 100 millions de francs de 5,000 francs, etc. etc. jusqu'à 20 francs pour les prix les moins élevés, qui ont pu être éventuellement pour chaque tirage du gouvernement.
Le prix d'un billet est de 25 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de cinq billets, 100 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de douze billets, 200 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de vingt-quatre billets, 400 fr. 4 1/2, ou 2 fr.
Les billets d'achat de billets dans les centres les plus éloignés, pour tous les cas de Banques, ou traites sur aucune place d'affaires en Europe.
Les prix sont payés à qui de droit dans toutes les villes transatlantiques.
En Allemagne seulement fait payé à ceux des souscripteurs qui ont été nommés dans les premiers prix de 20,000, 25,000, 50,000, 100,000 francs, etc.
Les ordres accompagnés de remise seront exécutés avec célérité et sous la direction de
CHARLES HOLLE,
Maison de Banque à Frankfurt-sur-le-Main (Allemagne), Rue Zelt, No. 47.
15 Juillet. 28—m k

ATTENTION !!

Vente par Autorité de Justice.

Se vendra plus haut et dernier enchérisseur en l'étude de J. A. & J. E. O. LABADIE, Notaires soussignés, No. 4, Rue St. Jacques, de la Cité de Montréal, MARI, le VINGT-SIX OCTOBRE prochain, à dix heures précises, avant-midi, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit dépendant de la succession de feu M. Richard Dillon, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de la succession de feu M. John Dillon, en son vivant Bourgeois, de la Paroisse de la Longue-Pointe, dans le District de Montréal, savoir:
UN TERRAIN situé sur la Rue de la Montagne, dans le Quartier ou Faubourg St. Antoine de la dite Cité de Montréal, contenant quatre-vingt-deux pieds de front sur soixante-cinq pieds de profondeur, mesurés par une borne en fer sur la dite Rue de la Montagne, borné en arrière par une Ruelle, du côté Nord-ouest par James Giondi, et du côté Sud-est par les héritiers ou représentants de feu l'honorable G. R. S. De Ronson, avec une Maison en bois et autres bâtiments dessus construits, tel que de détail suivre plus haut par F. V. Regnaud, Ecurier, Arpenteur.
Les conditions seront connues le jour de la vente et auparavant en s'adressant aux Notaires soussignés.
J. A. LABADIE, N.P.
J. E. O. LABADIE, N.P.
Montréal, 4 Octobre 1869. 27—m

Vente par Autorité de Justice.

LICITATION VOLONTAIRE.

Se vendra par encaissement public, au plus haut et dernier enchérisseur, en l'étude de FRANCIS A. QUINN, Avocat, soussigné, au No. 38, Petite Rue St. Jacques, en la Cité et du District de Montréal, le VINGT-SIX OCTOBRE prochain, à dix heures précises, avant-midi, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit, dépendant de la succession de feu JOHN McLYNEN, en son vivant Entrepreneur et Cultivateur de la Côte St. Luc, en le District de Montréal, savoir:
UN LOT DE TERRE et EMPLACEMENT, sis et situé dans le faubourg Ste. Anne, dans le District de Montréal, consistant en un terrain, borné au Nord par la dite Rue St. Jacques, au Sud par la dite Rue St. Jacques, au Ouest par la dite Rue St. Jacques, et au Est par la dite Rue St. Jacques, restant en minute et l'étude de E. Guy, Notaire Public, pour y avoir recours au cas de besoin, sous le numéro quatre cent trente-neuf, borné en front par la rue Colborne, en arrière et d'un côté par la propriété de Sébastien Carson, de l'autre côté par le nommé McNulty, ou représentants, et en arrière par une propriété occupée par les Frères de la Doctrine Chrétienne, avec deux maisons à deux étages en brique et autres bâtiments dessus construits.
Les conditions seront connues au jour de la vente, et auparavant en s'adressant à
F. A. QUINN, Avocat.
No. 38, Petite Rue St. Jacques.
19 Octobre—5 1/2 m

Vente par Autorité de Justice

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que MARDI, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à onze heures de l'avant-midi, en l'étude de Notaire soussigné, No. 43, Rue St. François-Xavier, Montréal, sera vendu en justice, à l'encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit, dépendant de la succession de feu M. Richard Dillon, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de la succession de feu M. John Dillon, en son vivant Bourgeois, de la Paroisse de la Longue-Pointe, dans le District de Montréal, savoir:
UN TERRAIN situé sur la Rue de la Montagne, dans le Quartier ou Faubourg St. Antoine de la dite Cité de Montréal, contenant quatre-vingt-deux pieds de front sur soixante-cinq pieds de profondeur, mesurés par une borne en fer sur la dite Rue de la Montagne, borné en arrière par une Ruelle, du côté Nord-ouest par James Giondi, et du côté Sud-est par les héritiers ou représentants de feu l'honorable G. R. S. De Ronson, avec une Maison en bois et autres bâtiments dessus construits, tel que de détail suivre plus haut par F. V. Regnaud, Ecurier, Arpenteur.
Les conditions seront connues le jour de la vente et auparavant en s'adressant aux Notaires soussignés.
J. A. LABADIE, N.P.
J. E. O. LABADIE, N.P.
Montréal, 4 Octobre 1869. 27—m

Vente par Autorité de Justice

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que MARDI, le VINGT-SIXIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à onze heures de l'avant-midi, en l'étude de Notaire soussigné, No. 43, Rue St. François-Xavier, Montréal, sera vendu en justice, à l'encan public, au plus haut et dernier enchérisseur, l'IMMEUBLE ci-dessus décrit, dépendant de la succession de feu M. Richard Dillon, en son vivant Bourgeois de la Cité de Montréal, et de la succession de feu M. John Dillon, en son vivant Bourgeois, de la Paroisse de la Longue-Pointe, dans le District de Montréal, savoir:
UN TERRAIN situé sur la Rue de la Montagne, dans le Quartier ou Faubourg St. Antoine de la dite Cité de Montréal, contenant quatre-vingt-deux pieds de front sur soixante-cinq pieds de profondeur, mesurés par une borne en fer sur la dite Rue de la Montagne, borné en arrière par une Ruelle, du côté Nord-ouest par James Giondi, et du côté Sud-est par les héritiers ou représentants de feu l'honorable G. R. S. De Ronson, avec une Maison en bois et autres bâtiments dessus construits, tel que de détail suivre plus haut par F. V. Regnaud, Ecurier, Arpenteur.
Les conditions seront connues le jour de la vente et auparavant en s'adressant aux Notaires soussignés.
J. A. LABADIE, N.P.
J. E. O. LABADIE, N.P.
Montréal, 4 Octobre 1869. 27—m

JAMES TYRE

SYNDIC OFFICIEL ET COMPTABLE
No. 10, Rue St. Nicholas
20 sept. m—18
L. S. COTÉ,
AVOCAT, L.L.B.
20—Rue St. Vincent—20
M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.
Montréal, 2 Septembre 1869 30—m k

Dernière Grande Loterie d'État

Garantie et contrôlée par le Gouvernement
AU MONTANT DE
120 Millions de Francs ou 250 Millions de Francs qui doivent être remboursés par 100,000 Prizes.
EN DOUZE TIRAGES ANNUELS
De telle sorte que le premier de chaque mois aura un grand tirage, dans lequel 100 millions de francs de 250,000 francs, 100 millions de francs de 100,000 francs, 100 millions de francs de 50,000 francs, 100 millions de francs de 25,000 francs, 100 millions de francs de 10,000 francs, 100 millions de francs de 5,000 francs, etc. etc. jusqu'à 20 francs pour les prix les moins élevés, qui ont pu être éventuellement pour chaque tirage du gouvernement.
Le prix d'un billet est de 25 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de cinq billets, 100 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de douze billets, 200 fr. 4 1/2, ou 2 fr. de vingt-quatre billets, 400 fr. 4 1/2, ou 2 fr.
Les billets d'achat de billets dans les centres les plus éloignés, pour tous les cas de Banques, ou traites sur aucune place d'affaires en Europe.
Les prix sont payés à qui de droit dans toutes les villes transatlantiques.
En Allemagne seulement fait payé à ceux des souscripteurs qui ont été nommés dans les premiers prix de 20,000, 25,000, 50,000, 100,000 francs, etc.
Les ordres accompagnés de remise seront exécutés avec célérité et sous la direction de
CHARLES HOLLE,
Maison de Banque à Frankfurt-sur-le-Main (Allemagne), Rue Zelt, No. 47.
15 Juillet. 28—m k

A VENDRE

Un MAGASIN et une RÉSIDENCE de CAMPAGNE; une place d'affaires enviable dans le village de ST. REMI, contenant un terrain de première classe, avec une résidence y comprise, et un maison de lachée, et devant occupée par M. McLELL & Co, Termes faciles et titres incontestables. Pour les conditions, s'adresser chez M.
BUREAU & NORMANDEAU, Notaires, etc., 84, rue St. François-Xavier.
1 Octobre—21

A LOUER

A la CÔTE ST. LUC, une magnifique TERRE, avec une MAISON, deux Vergers, orangerie, etc., le tout en bon ordre. Possession au 1er octobre. Conditions faciles.
S'adresser à
JOS. VERSAILLÉS, 92, rue St. Albert.
4 Oct.—25

A VENDRE

PLUSIEURS BONNES TERRES sur le Fleuve St. Laurent, P. passage de la Loughe Pointe, à trois milles de la ville. Les terres ont de grands avantages aux acquéreurs. Elles sont comprises dans les lots 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802,

COMPAGNIE D'ASSURANCE NORTH BRITISH AND CANADIAN. CAPITAL \$2,000,000 Stg. REVENU ANNUEL \$801,801 EN CANADA \$210,000

ETABLISSEMENT CANADIEN DIRECTEURS GERANTS: D. LORN MACDOUGALL, Ecuver, THOMAS DAVIDSON, Ecuver.

DEPARTEMENT SUR LA VIE. Quatre-vingt-dix cent de tous les profits sont divisés parmi les assurés.

DEPARTEMENT DU FEU. La Compagnie assure des propriétés de presque toutes les descriptions.

MACDOUGALL & DAVIDSON AGENTS GÉNÉRAUX EN CANADA

P. R. FAUTEUX, Notaire, Montréal, 8 Mai 1899-2000

Compagnie d'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU. De la Cité de Montréal. BÉNARDIN, GÉRANT, Président.

COMPAGNIE D'ASSURANCE GUARDIAN CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE. No. 11, Rue Lombard LONDRES.

A. MATHIEU, AVOCAT, L. E. B. 80, Rue St. Vincent MONTREAL.

GUSTAVE A. DROLET, AVOCAT, 30-RUE ST. VINCENT-NO. 30

DUHAMEL & RAINVILLE, AVOCATS, 28 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

A. D. JOHN, NOTAIRE, TRANSPORT SON ETUDE DANS LE BUREAU DE LA COMMISSION SEIGNEURIALE "INDIA CHAMBER"

AVIS. MM. BOURGEOIS et LAPOSTOLLE, Avocats de Montréal.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTREAL ET QUEBEC. A partir de MERCIER, le 6 OCTOBRE, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU Ligne de la Malle Royale entre Montréal et Québec. A partir de MERCIER, le 6 OCTOBRE, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu

La Compagnie de Navigation de Laprairie. A partir de LUNDI, le 27 Sept, les vapeurs de la Compagnie de Navigation de Laprairie

Compagnie Générale Transatlantique. SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE. Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal. REAL, son contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Mails du CANADA et des ETATS-UNIS

Chemin de Fer du Grand Tronc du Canada. 1899-ARRANGEMENTS DÉTÉS-1899. Les Trains laissent maintenant la Station Invention

POUR LOUEST: Express pour New-York et Boston via le Grand Tronc, le 20 Octobre, 4:30 P.M.

AVIS. MM. BOURGEOIS et LAPOSTOLLE, Avocats de Montréal.

POUR CHICOUTIMI. Le Nouveau et rapide Vapeur "Clyde", CAPT. M. LECOURS.

RIVIERE DU LOUP ET BAIE MURRAY. Le Nouveau et rapide Vapeur "Clyde", CAPT. M. LECOURS.

Compagnie de Vapeurs de Québec et des Ports du Golfe. LIGNE HEBDOMADAIRE DE LA MALLE ROYALE ENTRE QUEBEC, LE NOUVEAU BRUNSWICK ET LA NOUVELLE ECOSSE

EXCURSIONS A LONGUEUIL. A BORD DU VAPEUR "LONGUEUIL", Jusqu'à nouvel ordre.

Compagnie de Navigation de L'Outaouais. Steamer de la Malle 1899. DE MONTREAL A OTTAWA, tous les jours

Compagnie Générale Transatlantique. SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE. Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal. REAL, son contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Mails du CANADA et des ETATS-UNIS

Compagnie de Navigation Canadienne. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal. REAL, son contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Mails du CANADA et des ETATS-UNIS

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal. REAL, son contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Mails du CANADA et des ETATS-UNIS

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal. REAL, son contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Mails du CANADA et des ETATS-UNIS

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal. REAL, son contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Mails du CANADA et des ETATS-UNIS

DISPENSARE DE LA CITE. No. 252, RUE NOTRE-DAME. Le Souffleur (dérivé) et pendant plusieurs années chez MM. LÉVESQUE, CLARKE & C.

EN MAIN. SOULIERS ET CHAUSSURES. Constantement en vente chez BRODEUR & BEAUVIS

NITRO-KALI DE GOULDEN. ESSENCE DE SAVON. S'emploie à l'usage de la lessive et pour nettoyer les vêtements.

AMERS AU VIN DE QUININE DE GARDNER. C'est un des TONICS et des AMERS en usage le plus répandus.

REMEDE CONTRE L'EPILEPSE. Préparé par J. GARDNER d'après la prescription d'un médecin de Paris.

REMEDE DOMESTIQUE CONTRE LA TOUX DE GARDNER. On peut se procurer ces articles précieusement dans toutes les pharmacies.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

RESTAURATEUR POUR LES CHEVEUX DU DR. AYER. Pour donner aux Cheveux leur couleur et vitalité naturelles.

ARTICLE DE TOILETTE. Rien autre chose ne peut être plus convenable. Ne contient ni huile ni teinture, il ne tache pas.

SALSEPAREILLE DE AYER POUR PURIFIER LE SANG. La réputation dont jouit cette préparation est fondée sur des faits.

AMERS AU VIN DE QUININE DE GARDNER. C'est un des TONICS et des AMERS en usage le plus répandus.

REMEDE CONTRE L'EPILEPSE. Préparé par J. GARDNER d'après la prescription d'un médecin de Paris.

REMEDE DOMESTIQUE CONTRE LA TOUX DE GARDNER. On peut se procurer ces articles précieusement dans toutes les pharmacies.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

Banque des Marchands du Canada. AVIS. Par les présentes nous donnons que la résolution suivante a été prise par le Bureau des Directeurs

ARTICLE DE TOILETTE. Rien autre chose ne peut être plus convenable. Ne contient ni huile ni teinture, il ne tache pas.

SALSEPAREILLE DE AYER POUR PURIFIER LE SANG. La réputation dont jouit cette préparation est fondée sur des faits.

AMERS AU VIN DE QUININE DE GARDNER. C'est un des TONICS et des AMERS en usage le plus répandus.

REMEDE CONTRE L'EPILEPSE. Préparé par J. GARDNER d'après la prescription d'un médecin de Paris.

REMEDE DOMESTIQUE CONTRE LA TOUX DE GARDNER. On peut se procurer ces articles précieusement dans toutes les pharmacies.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE. MALLE ROYALE et ligne directe pour Bonaventure, Cornwall, Prescott, Riverview, Champlain, Kingston, Port Hope, Harbourville et Hamilton.